

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 31 (1893)
Heft: 12

Artikel: Plus d'enfants
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193536>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Deux huissiers fermaient la marche. Arrivés à l'église, remplie d'une foule immense, les deux Conseils entendirent un sermon superbe sur les devoirs des magistrats, accompagné d'une prière, après laquelle on procéda à la prestation du serment. — Le président du Petit Conseil lut la formule et fit l'appel de tous les membres du Grand Conseil, qui prononcèrent chacun ces mots : *je le jure*. Le président du Grand Conseil, procédant de la même manière, fit prononcer le serment aux membres du Petit Conseil. Un chœur de jeunes citoyens, accompagné d'une agréable musique, exécuta ensuite une cantate analogue à la circonstance, dont voici deux couplets :

Monarque éternel et suprême
De la terre et des cieux,
Daigne, sur un peuple qui t'aime,
Daigne tourner les yeux;
De la malheureuse Helvétie,
Tous les maux vont finir :
Ah ! tous les jours de notre vie,
Nous voulons te bénir.

.....
Dans ce jour où, de la patrie,
Les pères, sous tes yeux,
Jurent de consacrer leur vie
Au doux soin de nous rendre heureux,
Fais de nous un peuple de frères,
Fidèle à ses serments ;
Comme tu protégeas les pères,
Protège les enfants.

La cérémonie terminée, les deux Conseils rentrèrent à la salle des séances, où ils votèrent des remerciements au doyen Secretan, pour son excellent sermon, dont l'impression fut demandée.

Le 30 mai, le Grand Conseil rendit un décret sur la nomination d'un député à la Diète accompagné de deux conseillers, dont le dernier nommé remplissait les fonctions de secrétaire. Ce décret dit : « Le député confère, avec ses conseillers, des affaires qui se traitent à la Diète, mais ceux-ci n'ont, dans ces conférences, qu'une voix consultative. »

Le costume du député et de ses conseillers consistait dans un habit noir complet, avec une épée, le chapeau troussé et la cocarde cantonale. Le député était accompagné par un huissier du Petit Conseil.

.....
Le Grand Conseil de 1803 était composé de 179 députés. Il tint ses séances à l'Hôtel-de-Ville jusqu'au printemps de 1806 ; mais la salle n'étant pas suffisamment grande, on s'empressa d'aménager provisoirement, pour la session suivante, le local de l'église allemande, au collège, en attendant la construction d'un bâtiment spécial.

Le Petit Conseil s'occupa donc immédiatement de la création de locaux convenables soit pour le Grand Conseil, soit pour le Tribunal d'Appel. Et déjà le 25 avril 1803, l'architecte Fraisse fit à ce sujet un rapport proposant, pour les

nouvelles constructions, l'emplacement occupé par l'ancienne maison du Chapitre de Lausanne, au midi du Château. L'architecte Perregaux, père, dressa les plans et devis des deux bâtiments, et les travaux furent exécutés dès 1803 à 1805. M. Perregaux avait alors de la besogne, car il était chargé à la fois de toutes les constructions et reconstructions destinées à recevoir les autorités cantonales et autres institutions nouvelles, le Château, la salle du Grand Conseil, celle du Tribunal d'Appel, le Collège, les Casernes, l'Hôpital, l'Evêché, la Poste, etc.

La salle du Grand Conseil doit avoir été terminée en décembre 1805. On fit alors une convention pour la fonte de la cloche, qui fut prête le 22 mars 1806. La session de cette année-là s'est probablement ouverte dans la nouvelle salle.

Les séances du Grand Conseil n'étaient pas publiques ; c'est seulement le 12 février 1831 que l'Assemblée constituante décida de faire établir dans la salle de ses délibérations une « galerie pouvant contenir le plus de monde possible. »

.....
La salle du Grand Conseil fut restaurée avec beaucoup de goût, en 1879, par l'architecte Sudheimer. Elle fut éclairée au gaz et ornée d'un nouveau lustre qui permet, au besoin, à notre corps législatif de prolonger ses délibérations dans la soirée. La tribune, qui s'avancait autrefois disgracieusement jusqu'au premier rang des fauteuils comme un lourd éteignoir, fut considérablement reculée pour faire place à une magnifique pendule au socle sculpté.

.....
Malgré ces réparations, la salle est aujourd'hui insuffisante. Quand le Grand Conseil est au complet, de nombreux députés ne peuvent trouver de place dans les bancs, et tous les couloirs sont encombrés. Un projet d'agrandissement, aux dépens d'une partie du péristyle, sera, nous assure-t-on, mis à l'étude incessamment.

L. M.

Plus d'enfants.

C'est demain que nos jeunes catéchumènes seront appelés à confirmer le vœu de leur baptême. Puis viendra la première communion. Quelle journée, quelle époque pour ces enfants ! Nous ne pouvons guère nous figurer tout le bonheur, toute la joie qui agite leurs cœurs de quinze ou seize ans sous le gilet de satin noir ou le corsage de mouseline blanche !

C'est là le passage de l'enfance à ce deuxième degré de la vie qu'on appelle l'adolescence. L'écolier disparaît pour faire place au jeune homme. Hier encore on lui disait : « Ecoute, petit ; » demain on l'abordera en lui disant : « Bonjour, monsieur ! »

Et puis, toute la maison est mise en mouvement pour lui, rien que pour lui !

Depuis la veille, le tailleur a apporté un costume tout battant neuf qu'on a soigneusement étalé sur le canapé ou le dossier d'un fauteuil. Tout est en beau drap noir ; tandis que jusque-là on lui avait fait des vêtements en étoffe « croisée, » quand on ne les taillait pas tout simplement dans de vieux habits plus ou moins délaissés au fond de la garde-robe de famille.

Mais ce n'est encore rien que cela : et le chapeau ! le chapeau qui est là tout reluisant dans un carton doublé d'une enveloppe de papier de soie !

Un chapeau qu'on mettra, — dès le lendemain de la première communion, — un peu sur l'oreille, pour se donner un petit air crâne ; un chapeau haut de forme avec lequel on salue en arrondissant le bras ; un chapeau qui fera bientôt des ravages dans le cœur des demoiselles !

Ainsi coiffé, le jeune homme revient sans cesse devant la glace du salon ou de la chambre à coucher ; il se regarde de face, de trois quarts, à droite, à gauche. Sous tous les aspects il se trouve transformé, grandi, idéalisé !

Aussi voyez-le dans la rue : Il a la persuasion que tous les regards sont pour lui. On ne le regarde pas seulement, on le contemple. Il a des joies, des ravissements à ne pas savoir où les mettre. Sa jeune cervelle en est toute bouleversée ; c'est comme un rêve où tout se heurte et se confond, le chapeau luisant, le costume de satin-laine, et la montre, la belle montre en argent que nous allions oublier. Il l'a remontée avant de sortir, elle marche, elle fait tic-tac dans son gilet, et marque l'heure juste !

.....
Mais un jour viendra, mon ami, — et il est plus près que tu ne penses, — où il te faudra d'autres félicités, où tu hausseras les épaules en songeant à ce qui fait ton bonheur aujourd'hui. Ta montre en argent ne te sourira plus ; tu voudras la remplacer par une montre en or avec remontoir. Avec le chapeau haut de forme campé crânement sur l'oreille, il te faudra une belle canne et des cigares.

Et ce qui fera battre ton cœur, ce seront deux yeux pensifs qui te regarderont à la dérobée, et chercheront quelque chose dans les tiens.

Tu croiras alors que le monde entier est fait pour toi seul, que le soleil ne brille que pour toi, que tout est pour toi et pour Elle, le chant des oiseaux, le parfum des fleurs, le gazouillement du ruisseau. Tu connaîtras successivement des joies, dont tu n'as pas même le soupçon aujourd'hui.

Mais quand tu arriveras à cette autre étape de la vie où l'on n'ose plus regar-

der en avant, où la somme des souvenirs dépasse celle des espérances, tu songeras au temps de ta première communion, à ces joies sans amertume, à ces plaisirs sans remords, et tu t'écrieras peut-être avec un soupir : « Comme il était beau, mais comme il est loin de moi, cet âge du vrai bonheur ! »

Djan Neuva.

Dein stu mondo, s'agit d'être résenablio et de savai sè derè : quand l'est bon, l'est prâo ! On s'ein tràovè bin de mi.

Djan Neuva étai on brâvo vilhio, la fleu dâi brâvès dzeins ; on hommo serviablio, de bouna reincontra, de bon compto, et que n'arâi pas fê dâo chagrin à cauquon po on coup de canon. L'avâi z'âo z'u prâi fenna pè lo Pont, à la Combâ, et lè dou vilhio viquessont ein pè ein faseint l'âo petit trintrin. Se la fenna fasâi lo café et la soupa, Djan Neuva lâi portâvè lo bou et s'aidivè à fotemassi pè lo menâdzo.

A n'on bounan, que Djan Neuva avâi einviâ d'allâ bâirè quartetta avoué lè z'amis, coumeint fasont ti lè z'ans, kâ on pâo pas passâ lo bounan su la cavetta, regregni dein son broustou, sein vairè on âma, ye sè peinsâ lo dzo dévânt de fêrè se n'ovradzo à l'avânço po pas que sa fenna sèyé à l'affront ; assebin sè mette à portâ lo bou à la cousena et fe onna troupa de voîadzo.

— Que vâo-tou fêrè de tot cé bou ? lâi fâ on vesin que lo vayâi tant allâ et veni.

— Oh bin, se repond Djan Neuva, l'est déman lo bounan ; m'ein faut po trâi dzo...

Ye fe lo bounan coumeint faut ; ora ne sè pas se pre frâi âo que lâi eut ; mâ tantiâ que fut d'obedzi de sè mettrè âo lhi et que fut adrâi malâdo.

— Tè faut allâ queri lo mâidecin ! se dit â sa fenna.

— Vai, vai, me n'ami Djan, lâi repond la pernetta, on va allâ queri lo mâidecin po on vilhio hommo coumeint tè ! pre-pâra tè pi à parti, et pi l'est bon !

Et l'est dinsè que la fenna à Djan Neuva a vu parti se n'hommo po l'autro mondo sein sè bailli trào de cousin ; et portant l'étâi 'na brâva fenna ; mâ l'étâi résenablia et le savâi sè derè : « Quand l'est bon, l'est prâo ! »

Âo prédzo.

On gaillâ que n'étâi pas fotu d'allâ âo prédzo sein droumi coumeint on benhiraû son banc, sè tràovè on dzo, per hazâ, avoué lo menistrè et on conseiller de perrotse.

Lo conseiller de perrotse, po fêrè â vairè que l'étâi bon chrétien, et po fêrè pliési âo menistrè, fâ âo gaillâ :

— Dis vâi, Henri, quand te vas âo prédzo, te ne fâ que de droumi ; sâ tou

que cein n'est pas convenâblo et que t'as too de fêrè dinsè.

Et lo menistrè avâi l'ai de trovâ que lo conseiller avâi rêson.

L'autro, eimbêtâ de sè vairè dinsè bramâ, repond :

— Lo quin est lo pe coupablio de cé que doo âo de cé qu'eindoo ?

Et l'âo virè lè talons, tandi que lè dou z'autro sè mozt lo bet de la leinga, de l'avâi z'u on boquet trào long.

On cite actuellement en Angleterre un électricien d'une nouvelle espèce. C'est un chien terrier nommé Strip, que l'on charge de la pose des fils dans l'intérieur de conduites métalliques.

Voici comment procède cet animal ingénieux : on attache le fil au collier du chien, qui se lance dans la conduite et ne s'arrête que lorsqu'il est arrivé au bout. Là, un collègue de race humaine l'attend, décroche le fil et laisse Strip en liberté.

Strip a commencé sa carrière à Londres ; mais on vient de l'envoyer en mission spéciale à Brighton pour placer des fils dans une conduite ayant près de deux kilomètres de long.

Les poules et les œufs représentent une des richesses de la France et sont d'une ressource énorme pour l'alimentation et la consommation. Les statisticiens, qui savent tout, nous apprennent qu'il y a en France quarante-cinq millions de poules qui donnent naissance à cent millions de poussins et fournissent trois milliards soixante millions d'œufs, soit un rapport de 337,100,000 francs, ce qui est un joli chiffre.

Ces trois milliards d'œufs sont en partie exportés, mais, pour la plus grande part, consommés dans le pays.

Tous les journaux français nous ont parlé, cette semaine, des réjouissances de la Mi-Carême, à Paris, où les chars des lavoirs ont parcouru les rues, montés par les blanchisseuses, qui chaque année nomment leur reine. A ce propos, voici quelques chiffres curieux :

On compte à Paris et dans la banlieue 501 lavoirs et 140 blanchisseries employant 110,000 ouvrières.

Le nom des étoiles — Dans les mémoires du comte Frédéric de Schack, *Un demi-siècle de souvenirs*, figure une amusante anecdote.

Le savant Humboldt s'égayait volontiers aux dépens d'un certain général Chinardel, dont la bêtise était proverbiale.

On parlait un jour devant lui des merveilles de l'astronomie et des méthodes employées pour calculer le temps que met un rayon lumineux pour arriver des astres à la terre. Le brave guerrier

écoutait en silence ; tout à coup, il éprouva le besoin de placer son mot :

— C'est fort étonnant, dit-il ; mais ce qui me semble plus extraordinaire encore, c'est qu'on ait pu arriver à savoir le nom de ces étoiles !...

Recettes.

La fondue aux œufs. — Pesez le nombre d'œufs que vous voudrez employer d'après le nombre présumé de vos convives.

Vous prendrez ensuite un morceau de bon fromage de Gruyère pesant le tiers, et un morceau de beurre pesant le sixième de ce poids.

Vous casserez et battrez bien les œufs dans une casserole ; après quoi vous y mettrez le beurre et le fromage râpé ou émincé.

Posez la casserole sur un fourneau bien allumé, et tournez avec une spatule jusqu'à ce que le mélange soit convenablement épaissi et mollet ; mettez-y un peu ou point de sel, suivant que le fromage sera plus ou moins vieux, et une forte ration de poivre, qui est un des caractères positifs de ce mets antique ; servez sur un plat légèrement chauffé ; faites apporter le meilleur vin, qu'on boira rondement, et on verra merveilles.

Crème d'anis. — Prenez 25 grammes de graines d'anis entières, 1 litre de bonne eau-de-vie ; faites infuser 5 ou 6 jours ; passez l'infusion à travers un linge ; faites dissoudre demi-kilogramme de sucre dans demi-litre d'eau. Mélangez l'infusion et le sirop ; laissez reposer jusqu'à ce que le mélange soit clair, filtrez à la chausse ou au papier gris. Mettez en bouteille.

Argenterie. — Pour enlever les taches brunes sur l'argenterie qui a servi à manger des œufs, il faut frotter les parties atteintes avec de la suie, ou bien faire bouillir l'argenterie dans de l'eau et de la cendre fine, sans la frotter. Rincer ensuite dans l'eau tiède.

L'ANNÉE DE LA MISÈRE

par L. FAVRAT.

VI

La tante Françoise était une des rares mères-grand d'alors qui eussent appris autre chose que ce que le bon sens et l'expérience apprennent aux gens de la campagne. Elle avait eu le bonheur d'aller à Lausanne dans sa jeunesse, et là, tout en faisant un petit service, elle avait appris à lire et même à écrire lisiblement son nom, ce qui était beaucoup pour le temps. Dès lors elle avait lu et relu les deux seuls volumes qu'elle possédât, sa Bible et son psautier, et elle savait ce dernier par cœur. Vivant depuis de longues années d'une vie contemplative et recueillie, elle s'était fait une science mystérieuse, composée de recettes pour les coupures, les entorses, les engelures et une foule d'autres cas ; mêlée de croyances bibliques et de superstitions, de versets des psaumes, d'adages mystiques sur les influences des quartiers de lune et de prières pour guérir les yeux et arrêter le sang des blessures. Un enfant souffrait-il d'un œil, vite on le lui amenait, et promenant l'index autour de l'organe malade, elle y soufflait légèrement par intervalles, tout en prononçant ces mots à voix basse :